

PARIS (MPE-Média) – La direction de la filiale du géant mondial de l'acier ArcelorMittal Atlantique et Lorraine (AMAL) et de ses activités en Moselle confirme la convocation d'un comité central d'entreprise le 23 février 2012 concernant la situation des activités en Lorraine pour le 2e trimestre 2012, annonce le groupe par le biais d'un communiqué.

ArcelorMittal Atlantique et Lorraine nous indique que le projet qui sera présenté au comité du 23 février 2012 porte sur la prolongation de la suspension temporaire d'une partie des installations de Florange, pour le deuxième trimestre de l'année 2012 ainsi que sur le maintien de l'ensemble des mesures permettant le redémarrage des installations lorsque les conditions de marché le permettront.

Le groupe précise que l'ensemble des détails de ce projet sera soumis à la consultation des partenaires sociaux le 23 février prochain.

Dans un souci de respect des instances représentatives du personnel, ArcelorMittal Atlantique et Lorraine ne donnera pas d'information complémentaire avant la tenue de ce comité le 23 février.

C.J.